



Le jeudi 19 mars 2020, jour de la Saint-Joseph et le mercredi 25 mars 2020, fête de l'Annonciation, les évêques proposent que les cloches des églises sonnent à 19 h 30 et que chacun dépose des bougies à ses fenêtres. Pour les catholiques, nous proposons également une méditation du chapelet en portant particulièrement les défunts, les malades, les personnels soignants mobilisés avec courage et générosité, et tous ceux qui traversent cette période avec difficulté. Durant le Carême, il est primordial de garder notre cœur largement ouvert.

La Conférence des évêques de France a aussi décidé de prendre une initiative symbolique envers ceux qui sont inquiets pour leurs revenus. Nous allons devoir faire preuve de solidarité sociale et familiale. Il y a aura beaucoup de manières de se montrer disciples du Christ et de mettre en œuvre l'amour du prochain.

Et, à l'invitation des pasteurs et des responsables de l'Église catholique, de l'Église protestante unie et de l'Église anglicane de la Métropole, nous vivrons ce temps dans une communion de prière.

*"A la Saint-Joseph, qui représente la figure paternelle de Jésus sur terre, mais aussi à l'Annonciation, qui célèbre l'annonce à Marie de la venue de Jésus fils de Dieu, toute l'Eglise est en fête. Pour le manifester, les cloches des églises sonneront, et comme un fil invisible nous relieront dans une prière commune.*

*Chrétiens de notre diocèse, je vous invite à cette union de prière, le cœur en fête, malgré les épreuves que nous vivons, et que pour tous, croyants et non croyants, cela puisse être un signe d'espérance."*

Laurent Ulrich, archevêque de Lille